

# ASSOCIATION DES PEINTRES ET SCLPTEURS DE PIGNAN

## Procès-verbal de la réunion du CA du 27 juin 2023

Présents : Annick Bonnet-Dupeyron, Jean-Claude Calas, Irena Défontaines, Alain Finet, Jean-Pierre Lebert, Annie Marxer, Véronique Poux, Claude Traver.

Absents excusés : Anne-Laure Bourgeois,

Absent : Patrick Delanoue.

Début de la réunion 18h00

### **Bilan de la sortie annuelle**

Ce sont 20 personnes qui ont visité les Carrières de Lumière. La répartition du covoiturage fut suffisante mais pour l'année prochaine des modifications devront être apportés pour favoriser le covoiturage de nos adhérents.

De Vermeer à Van Gogh et Mondrian étaient les peintres mis en « lumière ». ils ravirent tous les participants qui allèrent ensuite se restaurer au « Le 49 » à Maussanne, à quelques km des Baux. Tout le monde fut enchanté par l'accueil et le cadre et ravi par les mets dégustés. Ce fut une belle journée.

Nous vous rappelons que seul le voyage qui se fait en covoiturage n'est pas pris en charge par l'association.

### **Exposition à Palavas salle Courbet du 8 au 14 juin**

L'exposition a contenté tous les participants soit 2 sculpteurs et 10 peintres. Il y eut 307 visiteurs et 16 ventes ont été réalisées. Les prix des tableaux et sculptures vendus étaient compris entre 35€ et 300€.

Notre nouvelle adhérente, Sylviane Bourgeois a été très satisfaite de première participation à une activité de l'association.

### **Le Site Internet**

La construction du site avance. Il devrait être actif au mois de juillet

### **Salon des Peintres et Sculpteurs de Pignan**

Suite à mon mail merci à celles et ceux qui m'ont adressé les coordonnées d'artistes

- **Dates**  
du lundi 20 au dimanche 26 novembre, installation lundi 20 novembre de 14h à 18h30
- **Candidatures** adhérents date limite 25 septembre
- **Candidatures** extérieurs date limite 13 octobre
- **Bouclage des informations** pour notre document le 30 octobre : partenaires, participants, ligne éditoriales, invités d'honneur.
- **Le règlement** : Seul changement le prix du public aura les mêmes contraintes que les autres prix à savoir 3 ans de mise hors concours pour le gagnant ceci à partir de 2022
- **Le jury** : si des propositions sont faites, le jury pourra être complété par d'autres personnes.
- **Attribution des Prix** :  
Deux grilles différentes seront proposées pour le prix de la ville de Pignan et pour les prix peinture, aquarelle-dessin-collage-pastel et la sculpture. Si l'un des artistes se voit cumuler malgré tout le prix de la ville et le prix dans une spécialité, c'est le 2<sup>ème</sup> de cette spécialité qui deviendra le premier de celle-ci.

La prochaine réunion aura lieu début septembre date à fixer avec Framadate

Fin de la réunion 19h30